

**Ville de Rumilly**

Hôtel de Ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 00
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

Nature : 6.1. Police Municipale

Arrêté n° 2021-174/T167

Nos réf. : CH/DP/cc

➤ Arrêté municipal

MODIFIANT LA CIRCULATION DES VEHICULES DANS DIVERSES RUES DE LA VILLE DU 25 JUIN 2021 AU 23 JUILLET 2021 A L'OCCASION DE TRAVAUX SUR LE RESEAU ROUTIER

Le Maire de RUMILLY, Haute-Savoie,

VU les dispositions du Code Pénal,

VU l'article R.411.8 du Code de la Route,

VU les articles L.2213.1 et L.2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement général de la circulation urbaine et les divers arrêtés s'y rapportant,

CONSIDERANT la demande de l'entreprise I.R.T.O.,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de modifier la circulation des véhicules afin de permettre le bon déroulement des travaux,

ARRETE

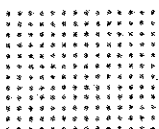
Article 1^{er} : Sont autorisés les travaux de tirage de fibre optique et de raccordement, réalisés par l'entreprise I.R.T.O., **du vendredi 25 juin 2021 au vendredi 23 juillet 2021, de 8h45 à 16h** :

- **Rue de Martenex,**
- **Rue des Cyclamens,**
- **Route d'Aix les Bains, entre le rond-point du Pressoir et l'avenue Jean Moulin,**
- **Avenue René Cassin, entre la rue Jean Moulin et le numéro 49,**
- **Chemin de la Prairie.**

Article 2 : Compte tenu de la conception des lieux et de l'implantation du chantier, la circulation des véhicules se fera sur une chaussée rétrécie, aux lieux et pendant la période citée à l'article 1^{er}.

Article 3 : Le présent arrêté devra être affiché par l'entreprise I.R.T.O.

Alinéa 2 : La signalisation réglementaire nécessaire et la déviation seront mises en place et maintenue en l'état par l'entreprise susmentionnée.



Article 4 : Messieurs le Commandant de la Gendarmerie de RUMILLY, le Chef de Poste de la Police Municipale et la Direction des Services Techniques de la ville sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : AMPLIATION sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de RUMILLY,
- Monsieur le Chef de Poste de la Police Municipale de RUMILLY,
- Direction des Services Techniques,
- IRTO,
- La presse.

Le Maire,

Christian HEISON

